

Nationalrat

Conseil national

Consiglio nazionale

Cussegl naziunal



Commission de la sécurité sociale et  
de la santé publique  
CH-3003 Berne

[www.parlement.ch](http://www.parlement.ch)  
[sgk.csss@parl.admin.ch](mailto:sgk.csss@parl.admin.ch)

À l'attention

- des partis politiques
- des associations faitières des communes, des villes et des régions de montagne œuvrant au niveau national
- des associations faitières de l'économie
- des organisations intéressées

Le 28 février 2011

#### **04.439 Initiative parlementaire. Loi sur les stupéfiants. Révision Ouverture de la procédure de consultation**

Madame, Monsieur,

Le 20 janvier 2011, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) a adopté un avant-projet de révision de la loi sur les stupéfiants qu'elle a élaboré en réponse à l'initiative parlementaire visée en titre. Cet avant-projet vise à soumettre la consommation de cannabis par des adultes ou des jeunes âgés de 16 ans au moins à la procédure d'amende d'ordre.

La CSSS-N a chargé l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) de lancer une consultation à ce sujet auprès des cantons, des partis politiques, des associations faitières de l'économie qui œuvrent au niveau national ainsi que des autres milieux concernés. Aussi, nous vous invitons, par la présente, à prendre position sur cet avant-projet.

Pour des raisons d'économie, nous renonçons à vous faire parvenir les documents de la consultation en version papier. Vous pouvez toutefois les télécharger à l'adresse suivante :

<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>

**Le délai de réponse est fixé au 31 mai 2011.**

Nous vous saurions gré de bien vouloir envoyer votre avis d'ici cette date à l'Office fédéral de la santé publique, Unité de direction Santé publique, Division NPP, Section Bases scientifiques et juridiques, 3003 Berne. Veuillez également en faire parvenir une copie par courrier électronique à l'adresse suivante : [baggrundlagen@bag.admin.ch](mailto:baggrundlagen@bag.admin.ch).

Madame Christina Leutwyler, secrétaire adjointe des CSSS (tél. 031 322 98 40 ; [Christina.Leutwyler@parl.admin.ch](mailto:Christina.Leutwyler@parl.admin.ch)), et Madame Crista Cueni, de l'OFSP (tél. 031 323 23 17 ; [crista.cueni@bag.admin.ch](mailto:crista.cueni@bag.admin.ch)), se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Vous remerciant par avance de votre participation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, which appears to read "T. Meyer-Kaelin".

Thérèse Meyer-Kaelin  
Présidente de la commission

Il est possible de télécharger les documents suivants à partir du site indiqué plus haut :

- Avant-projet et rapport explicatif de la CSSS-N du 21 janvier 2011
- Questionnaire
- Liste des destinataires de la procédure de consultation